

# L'importance des filières locales : le cas de l'huile de palme au Bénin

[Oléagineux, Corps Gras, Lipides. Volume 8, Numéro 6, 646-53, Novembre - Décembre 2001, Dossier : L'avenir des cultures pérennes](#)

**Auteur(s) :** Stéphane FOURNIER, André OKOUNLOLA-BIAOU, Isaac ADJE, Programme Agricultures familiales, Cirad-Tera, TA 60/15, 34398 Montpellier Cedex 5, France.

**Résumé :** Dans une filière, les pays grands exportateurs attirent bien souvent l'attention des développeurs. Cela peut s'expliquer dans le sens où ces pays sont souvent extrêmement dépendants de cette filière, et il convient donc de les aider à se protéger des aléas du marché international. Cependant, dans de nombreux pays, le développement de certaines cultures pérennes tropicales est endogène et ces cultures ont, dans ce cas, toujours eu localement une importance considérable. Même si ces pays n'exportent que peu ou pas, la satisfaction des besoins alimentaires de leurs habitants et, plus généralement, l'économie de ces pays peuvent s'avérer également très dépendantes de cette filière, même si le marché mondial et ses aléas ont dans ce cas moins d'importance. Il en est ainsi de l'huile de palme au Bénin. Si le temps où ce produit occupait la place de première exportation semble bien révolu (le coton dominant largement actuellement), la filière n'en a pas pour autant perdu trop d'importance au regard du nombre de personnes à qui elle fournit un revenu : cultivateurs, transformatrices, commerçants, etc. En termes de consommation, elle représente toujours la moitié des apports lipidiques d'après les experts, soit de 6 à 9 kg/habitant/an. Après avoir présenté la filière huile de palme au Bénin, en insistant sur le secteur de la transformation, nous nous poserons la question de son évolution en nous interrogeant sur la pertinence des programmes de développement menés actuellement, peut-être trop calqués sur ceux des pays exportateurs et pas forcément suffisants pour faire face aux réalités locales du secteur.

## La filière huile de palme au Bénin : une importance historique

Les populations de l'actuel Bénin ont de tous temps cultivé le palmier, *Elaeis guineensis*, originaire du golfe de Guinée, et tiré de l'huile de ses fruits. Après avoir vu l'histoire de la filière, nous dresserons le bilan de sa situation actuelle et étudierons le mode de fonctionnement du système productif.

### *Historique de la filière*

#### **\* Développement de la production et du commerce aux xviii<sup>e</sup> et xix<sup>e</sup> siècles**

Les récits des premiers explorateurs européens attestent de l'existence d'une activité d'extraction d'huile de palme bien avant leur arrivée. Mais cette activité était surtout effectuée à fin d'auto-consommation. Le début du développement de la filière est à situer durant la seconde moitié du xviii<sup>e</sup> siècle, avec l'accroissement du commerce régional [10].

Ce développement s'accélère dans la seconde moitié du xix<sup>e</sup> siècle. Percevant une demande d'huile de palme de plus en plus forte des commerçants européens (ceux-ci la revendaient aux savonneries), le roi Ghézo (qui régna de 1818 à 1858) incite à la plantation de palmiers. La production d'huile de palme et son commerce ne vont cesser de s'amplifier jusqu'aux années 20-30. L'huile de palme est alors le premier revenu du Bénin devenu colonie française. On estime la palmeraie de l'époque à 500 000 hectares.

Toute la production est assurée par de petites unités artisanales. Les cultivateurs propriétaires de palmiers embauchent des artisanes pour transformer les fruits en huile, ou leur vendent les fruits directement. Ces artisanes, qui travaillent toutes avec des techniques entièrement manuelles, n'ont que de faibles niveaux de production et sont donc très nombreuses.

#### **\* Phase d'industrialisation**

Peu poussée, cette phase ne remet pas en question la prédominance de l'artisanat.

Entre 1951 et 1953, l'administration coloniale française mit en place quatre usines et, pour les

approvisionnement, un programme de plantation industrielle de variétés améliorées, qui resta modeste.

Le réel démarrage des palmeraies industrielles est à situer au Bénin après l'indépendance. Entre 1960 et 1974, 27 000 hectares de palmiers sélectionnés sont plantés. Les usines précédentes étant devenues obsolètes, on en construit trois nouvelles entre 1971 et 1975 (les quatre premières sont rapidement arrêtées).

Mais, dès 1975, plusieurs facteurs internes et externes nuisent à la rentabilité de ces unités industrielles :

- tout d'abord, un accroissement du déficit hydrique survient au cours des décennies 70 et 80<sup>1</sup>, ce qui a des conséquences sur le rendement des palmiers. Il semble que ce problème soit aggravé par une mauvaise gestion de ces grandes palmeraies industrielles (manque d'entretien, vols de régimes, etc.). À titre d'exemple, la production des coopératives du département de l'Atlantique est divisée par quatre entre 1975 et 1989<sup>2</sup>. Cette baisse du rendement augmente mécaniquement le prix de revient du litre d'huile de palme au Bénin ;

- ensuite, on assiste au cours des années 70 à la montée en puissance des productions asiatiques d'huile de palme (Malaisie, puis Indonésie) ;

- enfin, à partir des années 90, les mouvements de contestation des anciens propriétaires des terres réquisitionnées par l'État pour constituer les blocs de palmeraies industrielles se radicalisent, et ces tensions nuisent à la gestion des unités industrielles<sup>3</sup>.

Hausse de la concurrence, détérioration des rendements et des coûts de production : les exportations béninoises ont de plus en plus de mal à trouver des débouchés. Sous l'incitation des bailleurs de fond, l'État préfère investir ses efforts dans d'autres filières (coton notamment), et plus aucun investissement n'est réalisé dans le secteur industriel après 1975. La part de ce secteur dans la production nationale se maintiendra ainsi à un niveau d'environ 20 %<sup>4</sup>.

Au milieu des années 90, le rendement de ces usines continuant de baisser (les pannes sont de plus en plus fréquentes), le gouvernement béninois décide leur privatisation qui s'achèvera en 1998.

*Situation actuelle de la filière : le bilan*

#### **\* Concentration sur le marché local**

Parallèlement au secteur industriel, la production artisanale d'huile de palme connaît un repli au cours du dernier quart du xx<sup>e</sup> siècle. L'aggravation du déficit hydrique et la hausse de la concurrence internationale touchent tout autant les producteurs artisanaux, et certains se désintéressent de la filière. Les palmeraies sont moins entretenues et, parfois, sont reconverties en « vignobles » et non renouvelées. Des 500 000 hectares de palmeraie naturelle de 1975, il ne reste que 300 000 hectares à la fin du siècle [1, 2].

Ces baisses de production, alliées à l'augmentation de la population, provoquent la concentration de la filière sur le marché local. La capacité d'exportation de la filière, d'environ 75 % en 1950, n'atteint plus que 15 % en l'an 2000 ([figure 1](#)).

La couverture de ce marché local est largement effectuée par le secteur artisanal (à 83 %), complétée par des importations d'huile de palme raffinée (10 %), et le secteur industriel (7 %) ; celui-ci exportant une partie de sa production.

#### **\* Importance locale de la filière**

La baisse des superficies plantées, bien réelle, n'est pourtant pas le principal facteur ayant provoqué le repli de la filière sur le marché local : l'augmentation de la population semble plus conséquente à ce niveau<sup>5</sup>. La filière étant caractérisée par une grande dispersion au sein de la population, les acteurs impliqués dans la filière restent encore nombreux.

Cette dispersion de la filière est historique : les terres, traditionnellement réparties entre les familles en fonction de leurs besoins, ne pouvaient s'acheter ni se vendre. Les cultivateurs ne disposaient ainsi que de quelques hectares et ne consacraient que de faibles superficies au palmier.

Cette dispersion existe également pour la transformation. Elle provient de la nature même de la production des palmiers à huile au Bénin. Des saisons sèches relativement marquées regroupent la production des palmiers béninois sur une partie de l'année : 90 % se font en 6 mois (de janvier à juin). De cette forte saisonnalité de la production découlent de grandes variations de prix : on constate chaque année un doublement entre période de pointe et période creuse ([figure 2](#)).

Cette forte variation amène bon nombre des commerçants ayant la capacité de stocker à chercher à

spéculer. L'huile de palme est alors un produit très demandé tout au long de l'année, et sa transformation est l'activité la plus rémunératrice qui s'offre aux artisanes des zones rurales du Sud-Bénin. De nombreuses femmes cherchent donc à intégrer la filière. Les quantités de matière première étant limitées, les volumes par artisane restent réduits [4].

La zone favorable à la culture du palmier est confinée au sud du Bénin<sup>6</sup>. Nous avons effectué des enquêtes<sup>7</sup> au cœur de cette zone et à sa périphérie, qui ont montré que la proportion de femmes tirant une partie de leurs revenus de l'extraction artisanale d'huile de palme y variait entre 13 et 25 %. Ces proportions placent l'extraction d'huile de palme parmi les activités les plus citées par les femmes, mais celles qui la pratiquent à temps plein, même pendant la période de pointe, sont rares.

Nous retiendrons donc que la filière huile de palme a connu au Bénin une phase de déclin relatif. Mais, reposant en grande partie, pour la production de fruits comme pour leur transformation, sur un secteur artisanal très atomisé, elle comprend encore de très nombreux acteurs, à qui elle fournit un revenu.

### **Mode de fonctionnement du système productif**

#### *Le système artisanal de production d'huile de palme*

Le mode d'organisation général du secteur artisanal n'a guère changé au cours des dernières décennies. Sans avoir jamais véritablement bénéficié d'un appui des organismes de développement et sans qu'aucun processus de concentration n'ait eu lieu, ce secteur a pu maintenir de hauts niveaux de production et s'adapter aux évolutions du contexte. En passant en revue l'ensemble du processus de production (de la culture des palmiers à la commercialisation de l'huile), nous verrons que, si les unités artisanales font le choix d'un mode de production individuel, elles s'organisent néanmoins collectivement pour réduire les risques liés à leur petite taille, à plusieurs niveaux de ce processus.

#### *Production de fruits et approvisionnement des artisanes en matière première*

Les catégories « planteurs » et « artisanes transformatrices d'huile de palme » sont, en l'état actuel des choses, bien séparées. Quelques artisanes disposent de leurs propres palmiers, mais cela reste assez rare (environ 10 % des artisanes, mais seules 3 % n'achètent pas de fruits en plus). La quasi-totalité d'entre elles sont donc dépendantes des planteurs pour leur approvisionnement.

Planter des palmiers demande de disposer de droits fonciers pérennes sur une terre, ce qui est rarement le cas des femmes du Sud-Bénin. Si celles-ci sont nombreuses à cultiver un champ, c'est bien souvent en le louant. À ce problème général d'accès des femmes au foncier s'ajoute le fait que le palmier a une forte portée symbolique, au moins depuis le roi Ghézo (1818-1858). Malgré un engagement assez faible des cultivateurs dans la culture du palmier (*cf.* le déclin de la palmeraie naturelle constaté), ceux-ci verraient d'un mauvais œil l'investissement des artisanes.

La culture du palmier se fait chez les « planteurs traditionnels »<sup>8</sup> en association avec des cultures vivrières. La plupart des champs du Sud-Bénin sont ainsi parsemés de quelques palmiers. Ces cultivateurs travaillent indépendamment les uns des autres et ne sont pas regroupés dans une quelconque association ou organisation<sup>9</sup>.

Certains planteurs peuvent préférer vendre le produit fini (l'huile) plutôt que la matière première (les fruits). Dans ce cas, ils embauchent des femmes pour effectuer la transformation, payées en espèces ou en huile. Bien souvent, le planteur fait appel à des femmes de sa propre famille. Ce système concerne environ un planteur sur deux (au moins pour une partie de leur production), mais les artisanes travaillant ainsi pour le compte de planteurs ne représentent qu'un quart de l'ensemble des artisanes.

La vente des fruits reste le modèle dominant. Le prix est fixé par le planteur en fonction du cours de l'huile sur les marchés locaux, et il est en hausse depuis plusieurs années. Malgré cela, l'offre des planteurs n'augmente pas de façon conséquente et, pour la majorité des artisanes, l'approvisionnement en matière première reste un facteur limitant.

#### *\* Transformation : savoir-faire locaux et zones de production spécialisées*

Dans ce système traditionnel, la production d'huile de palme à partir des fruits du palmier est donc assurée dans tous les cas par des artisanes qui travaillent toutes avec des techniques entièrement manuelles.

Les opérations de transformation demandant de disposer de crédit (pour avancer les coûts de production), les artisanes adhèrent en grand nombre à des associations rotatives (tontines) : chacune à leur tour, elles reçoivent les cotisations de l'ensemble des membres de l'association. De telles organisations existent également pour la main d'œuvre : les membres de l'association vont tous travailler pour le compte de l'un

d'entre eux, choisi à tour de rôle. Les artisanes sont cependant moins nombreuses à y recourir, certaines se contentant de la main-d'œuvre familiale.

Sur le plan des savoir-faire de transformation, nos études ont montré une grande diversité. Malgré les multiples variantes, on peut classer ces techniques en deux catégories : une première privilégiant la qualité du produit final et une seconde visant la plus grande productivité possible et les prix de revient les plus bas<sup>10</sup>. Les tests des performances techniques et économiques de ces différents procédés, effectués toutes choses égales par ailleurs, montrent des différences significatives (*tableau 1*).

Ces techniques permettent aux artisanes de répondre à différentes demandes : huile de palme de table de qualité ou huile plus standard. Plusieurs qualités existent ainsi sur le marché de l'huile de palme artisanale. La surcote pour l'huile de qualité va de 20 à 40 %. Il est intéressant de constater que chaque région de la zone palmier s'est spécialisée dans un type de production. Au sein d'une zone de production, les techniques employées sont homogènes et l'optique de production des artisanes est la même : production de qualité à petite échelle ou production de masse.

Ce phénomène nous montre que, sans que cela soit formalisé dans une quelconque forme d'organisation, il existe une certaine proximité entre les artisanes d'une même région de production et que leurs interactions permettent la diffusion des innovations et, donc, l'homogénéisation des techniques. Des stratégies collectives se développent ainsi à ce niveau.

### \* *Commercialisation*

Toute personne ayant de l'huile à vendre aurait fort intérêt à attendre la période de hausse des prix. Mais ni les petits planteurs « traditionnels » ni les artisanes n'ont la capacité (financière) de stocker la majeure partie de leur production.

Deux modes de commercialisation existent : la vente à domicile ou sur les marchés. Si les planteurs vendent plutôt à domicile, les artisanes pratiquent quasiment toutes les deux formes de vente pour lesquelles elles ont créé des organisations collectives afin de faire face à certains problèmes :

- les artisanes vendant à domicile, dans leur village, se retrouvent bien souvent face à un acheteur unique (le commerçant) à qui elles sont plusieurs dizaines à proposer de l'huile. Ce commerçant est alors en mesure de fixer son prix plus ou moins comme il l'entend. Pour lutter contre cela, on trouve dans un nombre croissant de villages des systèmes de regroupement de la production : l'ensemble des productions individuelles (qui restent parfaitement différenciées par les artisanes) est regroupé en un seul point de vente, et la vendeuse (unique) peut alors rester ferme sur le prix<sup>11</sup> ;

- dans le cas d'une vente au marché, le principal problème pour les artisanes est le transport des produits, particulièrement en période de pluies. La plupart des artisanes s'associent pour regrouper leurs produits et bénéficier ainsi d'un prix de gros pour le transport. Une seule femme (choisie à tour de rôle) fait le voyage et se charge de la vente des produits au marché. Ces organisations se créent le plus souvent entre des femmes de la même famille (elles n'ont en effet pas besoin de vendre les mêmes produits).

Ces deux types d'organisations sont typiquement destinés à lutter contre des problèmes liés à la petite taille des unités de production. Malgré l'existence de ces organisations collectives, les artisanes ne parviennent pas à s'organiser pour le stockage et se voient dans l'obligation de vendre la grosse majorité de leur production sans attendre la période creuse<sup>12</sup>. Les plus gros profits de la filière sont donc réalisés par des commerçants.

### *Conclusion*

Le secteur artisanal de production d'huile de palme a connu au Bénin un développement historique. Il a réussi à maintenir de hauts niveaux de production, grâce à un dispositif organisationnel flexible, qui fournit en cas de besoin main-d'œuvre, crédit et facilités de commercialisation aux petites unités de production. Celles-ci réussissent de plus, grâce à la proximité qui existe entre les artisanes, à mener à bien, au niveau régional, des dynamiques collectives d'innovation qui leur permettent de répondre à différentes demandes.

Le faible déploiement du secteur industriel a laissé toute latitude au secteur artisanal pour son développement. Ces deux secteurs, qui disposent chacun de leurs sources d'approvisionnement et de leurs réseaux de commercialisation, s'avèrent finalement plus complémentaires que véritablement en concurrence [3]. Nous allons voir que le secteur artisanal est beaucoup plus menacé par les évolutions récentes du secteur.

### **Quelle évolution de la filière ?**

La filière huile de palme connaît actuellement au Bénin une évolution rapide, induite en grande partie par les programmes de développement qui sont pratiqués. Comme nous allons le voir, l'apparition de planteurs privés de palmiers sélectionnés introduit de nouvelles dynamiques dont nous constaterons les effets (positifs et négatifs). Nous verrons ensuite quelles mesures d'accompagnement pourraient être prises.

### *Programmes de développement actuels*

À partir du début des années 90, l'État béninois et les bailleurs de fonds décident de changer d'approche : la gestion publique de grosses unités de transformation industrielles a montré ses limites. Celles-ci sont privatisées au cours de la décennie 90, et on appuie l'émergence de petites exploitations privées. Cet appui repose :

- sur la diffusion de plants de palmiers sélectionnés ;
- sur la conception et la promotion de petit matériel de transformation.

### **\* *Projet de reconversion de la palmeraie paysanne***

Dès 1993, un programme de diffusion de plants de palmiers sélectionnés est mis en place. Des pépiniéristes privés, qui sont subventionnés par l'État après avoir reçu une formation et l'agrément de la SRPH (station de recherches sur le palmier à huile, Pobè), vendent au public, à prix contrôlé, des plants de palmiers sélectionnés. En 1995, on peut estimer cette palmeraie sélectionnée « privée » à 1 000 hectares environ [1]. À cette date, le gouvernement décide d'intensifier ce mouvement. De nouveaux pépiniéristes sont formés et l'objectif est de pouvoir fournir de 200 000 à 300 000 plants sélectionnés par an et d'aboutir ainsi sur cinq ans (1996/2000) à une surface plantée comprise entre 6 500 et 10 000 ha.

Ce projet a aujourd'hui atteint ses objectifs. En 2005, lorsque tous les palmiers plantés seront rentrés en production, la part de la palmeraie sélectionnée privée dans la production nationale, qui était de 3 % en 1995, passera à près de 18 %, égalant ainsi la palmeraie industrielle. Cette reprise de la production permet une remontée « historique » de la capacité d'exportation, qui reviendra à environ 20 % de la production en 2005 ([figure 3](#)).

Les « nouveaux planteurs », qui acquièrent ces plants de palmiers sélectionnés, adoptent des stratégies de production résolument différentes de celles des cultivateurs traditionnels : ils ont beaucoup plus tendance à se spécialiser dans le palmier et deviennent « planteurs » avant d'être cultivateurs. Dans le contexte actuel du Sud-Bénin, où l'achat de terres est devenu possible, ils acquièrent des parcelles qu'ils consacrent à cette culture. Les superficies restent cependant le plus souvent limitées<sup>13</sup>. Ces nouveaux planteurs sont en quasi-totalité des hommes. Les artisanes ne parviennent que très rarement à posséder des palmiers naturels comme on l'a vu ; ce phénomène est accentué avec le palmier sélectionné qui permet de plus grands profits. Certaines ONG ont toutefois permis à des groupements de femmes (voir *infra*) de posséder leurs propres parcelles de palmiers sélectionnés.

Les nouveaux planteurs se rassemblent dans des organisations collectives assez formalisées : dans l'Ouémé, l'Association des planteurs de palmier à huile de l'Ouémé (APPHO) compte une représentation par sous-préfecture et plus de 700 membres dans l'ensemble du département. Cette association est en relation avec plusieurs ONG.

La plupart de ces nouveaux planteurs vendent pour l'instant leur production aux artisanes qui ont réussi à adapter leurs techniques à ce nouveau type de fruits<sup>14</sup>. Le développement de ces nouvelles palmeraias reste donc positif pour les artisanes. Mais le développement du matériel amène un nombre croissant de planteurs à s'intéresser à la transformation.

### **\* *Diffusion du matériel de transformation***

Depuis une dizaine d'années, les organismes de développement appuient la diffusion du matériel de transformation, en insistant sur l'accroissement des performances techniques.

Nos analyses ont montré sur ce plan que la mécanisation va surtout permettre d'augmenter les quantités traitées par atelier, grâce à l'augmentation de la productivité horaire. L'augmentation des rendements d'extraction n'est pas évidente. Il est à noter que les résultats présentés dans le [tableau 2](#) ont été relevés sur le terrain, en conditions réelles d'utilisation du matériel. Or, cette utilisation est parfois assez mauvaise [11]. Mais la supériorité de la productivité horaire, grâce à laquelle un atelier semi-mécanisé peut atteindre des tonnages annuels largement supérieurs à ceux d'un atelier artisanal, garantit à elle seule des bénéfices beaucoup plus conséquents, surtout si le planteur a la possibilité de stocker. L'huile produite dans les ateliers semi-mécanisés n'a pas les mêmes qualités organoleptiques que l'huile artisanale, mais elle peut

néanmoins être vendue au même prix et les planteurs n'ont pas de problèmes d'écoulement.

Dans plusieurs pays de la sous-région (Ghana, Cameroun, Nigeria), cette supériorité technique a incité de longue date les planteurs à acquérir du matériel et à transformer eux-mêmes leur production (en embauchant quelques manœuvres). Au Bénin, le développement de ces ateliers n'a débuté véritablement qu'au début des années 90. Il n'a touché jusqu'à maintenant que les plus gros planteurs, mais il est probable qu'il se poursuive, pour au moins quatre raisons :

- les planteurs sont bien informés sur ce matériel, son mode d'utilisation et ses performances. Grâce à leurs associations, ils assistent à des démonstrations de matériel effectuées par des ONG, et s'échangent facilement des informations ;
- ce matériel ayant maintenant été introduit dans les zones de production (par les plus gros planteurs), il commence à être reproduit par les artisans-soudeurs locaux et vendu sur place à moindre prix ;
- au bénéfice économique s'en ajoute un autre, social. Le propriétaire d'un atelier équipé bénéficie d'une valorisation sociale que n'a pas le planteur qui embauche des femmes pour transformer sa production ;
- les planteurs ont toujours su que la transformation était pour eux le seul moyen de s'accaparer une part significative des marges réalisables dans la filière, qui proviennent surtout du stockage. S'ils vendent leurs fruits aux artisanes, c'est sur la base d'une vente en période de pointe, les artisanes n'ayant pas les moyens de stocker. S'ils transforment et stockent, ils peuvent réaliser des profits nettement supérieurs. Mais embaucher des femmes représentait pour eux une source de préoccupations. En investissant dans un atelier, ils peuvent rester maîtres des opérations de transformation.

#### *\* Perspectives pour le secteur artisanal*

Les artisanes, quant à elles, méconnaissent largement ce matériel [9]. Comme nous l'avons vu, la transformation d'huile de palme intéresse beaucoup de femmes, et les volumes de matière première (fruits) traités par chaque artisane restent faibles. Elles ne se sont ainsi jamais retrouvées confrontées à des quantités qu'elles ne pourraient traiter sans machines et ne se sont pas intéressées à ces dernières. Elles ne profitent donc pas des performances techniques de ces procédés semi-mécanisés. Au contraire, celles-ci, en attirant les planteurs vers la transformation, peuvent être problématiques pour elles : les quantités de matière première offertes par les planteurs vont diminuer. Sous la pression d'une demande plus forte de la part des artisanes, on peut penser que cette offre des planteurs finira par augmenter, mais il nous semble que cette offre réagira au contraire assez peu, pour deux raisons :

- les artisanes ne pourront proposer un prix d'achat des fruits intéressant pour les planteurs tant qu'elles n'auront pas la possibilité de stocker. Actuellement, le prix de vente de la matière première, même s'il est en hausse (à l'instar de celui de l'huile de palme), est peu incitatif pour les planteurs ;
- pour le palmier à huile comme pour la plupart des cultures pérennes, la décision de planter est assez lourde et apparaît beaucoup moins liée au prix du produit que dans le cas des cultures annuelles. Un investissement ne peut s'envisager que sur le moyen terme.

Si l'on prend en compte le fait que le statut des artisanes leur interdit bien souvent d'avoir leurs propres palmeraies et si la transformation des fruits est effectuée par les planteurs eux-mêmes, il est évident qu'une partie des artisanes pourrait se retrouver exclue de la filière. Vu la forte proportion de femmes qui tirent une part de leurs revenus de l'huile de palme, le développement de la mécanisation peut s'avérer problématique. À la différence du secteur industriel, qui a ses propres réseaux d'approvisionnement et de commercialisation, les petits ateliers semi-mécanisés se posent en concurrents directs des artisanes.

En conclusion de cette analyse de la situation, nous voyons que le programme actuel de développement de la filière, qui repose sur la diffusion de plants de palmiers sélectionnés et du petit matériel, a des effets tout à fait positifs, dans le sens où il a permis une reprise de la dynamique de plantation. La production d'huile de palme, en déclin depuis 1975, recommence à croître. Mais ce regain de croissance n'est dû qu'à une seule catégorie d'acteurs, les planteurs privés de palmiers sélectionnés vers lesquels tous les efforts des organismes de développement sont tournés. Ceux-ci sont en mesure de concurrencer les artisanes à plusieurs niveaux :

- ils bénéficient d'un accès privilégié à la matière première ;
- leurs techniques de transformation leur permettent des prix de revient inférieurs ;
- leurs plus grosses productions permettent des ventes en gros qui attirent les commerçants.

L'évolution prévisible du secteur ne s'annonce donc guère favorable aux artisanes, et des programmes

d'appui à ce secteur devraient être envisagés en accompagnement des programmes actuels.

### *Développement du secteur artisanal*

Le maintien d'un secteur artisanal de production d'huile de palme est possible, vu la bonne image dont l'huile artisanale bénéficie auprès des consommateurs (jugée meilleure que celle produite avec des machines par une majorité d'entre eux). Certains consommateurs (36 %) se disent même prêts à payer plus cher pour avoir de l'huile produite artisanalement [5].

#### **\* Appui aux groupements de femmes/ appui aux systèmes locaux**

Le principal problème pour les « développeurs » va provenir de l'absence de partenaire institutionnel au sein de ce secteur artisanal, alors que l'appui direct aux unités individuelles apparaît comme relativement inutile compte tenu de leur très petite taille.

Certains organismes de développement ont tenté de surmonter le problème en créant des unités de transformation plus conséquentes regroupant les artisanes. Les membres de ces groupements de femmes (GF), spécialisés dans une activité (huile de palme, transformation du manioc, etc.), doivent organiser des séances de travail collectif (achat en commun de la matière première, transformation par l'ensemble des membres, vente et partage des bénéfices).

En augmentant les niveaux de production, ces GF sont ainsi censés atteindre une certaine rentabilité économique (économies d'échelle). L'appui à ces groupements se justifie alors plus facilement : le nombre de membres permet des investissements dans du matériel (difficilement rentabilisable par une productrice individuelle) ; de même, l'octroi d'un crédit à un GF permet de toucher plusieurs femmes d'un seul coup et doit avoir plus d'efficacité.

Les GF sont ainsi devenus les uniques partenaires des organismes de développement et se sont multipliés au cours des dernières années (environ 20 % des artisanes transformatrices d'huile de palme y participent).

Le problème est que cette production en groupement ne s'avère pas très motivante pour les artisanes béninoises, qui sont nombreuses à signifier leur méfiance vis-à-vis du travail collectif. Si elles y adhèrent, c'est pour obtenir ces indispensables crédits, mais les séances de travail ne sont bien souvent pas régulièrement organisées<sup>15</sup>.

Il ressort de notre analyse que les artisanes transformatrices d'huile de palme peuvent être appuyées par d'autres biais, sans recourir à la création de structures parfois quelque peu artificielles.

Nous avons vu que le secteur artisanal pouvait se concevoir comme un ensemble de systèmes locaux ou de regroupements de petites entreprises, en interaction les unes avec les autres et développant des stratégies collectives. Un appui à l'échelle de ces systèmes, en créant des structures dont pourraient bénéficier toutes les artisanes, est possible. Plusieurs types d'actions sont envisageables.

#### **\* Renforcer l'accès des artisanes à la matière première**

Ce point est le plus problématique. La mutation du système foncier traditionnel en un marché foncier sur lequel tous, moyennant finances, peuvent acquérir des droits de propriété sur une terre est théoriquement en passe d'être effectuée. Cependant, comme on l'a vu, les plantations de palmiers sont rarement aux mains des femmes.

Plusieurs voies sont alors possibles :

- tenter d'approfondir la « libéralisation » de ce marché foncier, tout en instaurant un système de crédit qui permettrait aux femmes d'accéder à la propriété ;

- développer des solutions alternatives. Au Nigeria voisin par exemple, dans certaines régions, la location des palmiers des planteurs par les artisanes est dorénavant possible (avec des baux de 2 ans le plus souvent). Les planteurs ne renoncent ainsi pas à leurs droits sur la terre, mais les artisanes gèrent les palmiers et les récoltes comme bon leur semble durant la période de location. Plus directement intéressées par la production des palmiers, elles ont tendance à mieux s'en occuper et ce système a permis une nette augmentation des volumes récoltés [6].

La réhabilitation des palmeraies naturelles tentée par certaines ONG pourrait également contribuer à stabiliser la situation des artisanes : cette palmeraie, moins productive, intéresse dorénavant moins les planteurs. Or, l'huile des palmiers naturels bénéficie toujours d'une meilleure image que celle des palmiers sélectionnés auprès des consommateurs.

La question centrale de l'accès des artisanes à la matière première ne pourra être résolue sans une réflexion

collective avec les acteurs locaux <sup>16</sup>.

### **\* *Introduire partiellement la mécanisation***

L'intégration de quelques opérations mécanisées dans les procédés peut laisser les qualités de l'huile artisanale intactes. C'est surtout la cuisson finale de l'huile qui lui confère sa saveur. Un malaxage mécanique par exemple (plutôt que par pilage ou foulage aux pieds) ne change rien au goût de l'huile. Au regard de la pénibilité de cette tâche, il semble donc souhaitable de promouvoir sa mécanisation. Pour les artisanes productrices d'huile standard, l'utilisation de malaxeur-pressoir (suivie par une cuisson artisanale) serait même envisageable.

On peut donc imaginer l'introduction d'une mécanisation raisonnée dans les procédés artisanaux, variable selon le type de production. Si l'on prend en compte le fait que la nouvelle concurrence des ateliers semi-mécanisés sera également une concurrence par les prix, cette introduction, qui permettrait une baisse des coûts de production, devient même quasiment obligatoire.

Compte tenu de la faiblesse des quantités traitées individuellement par les artisanes, ce matériel devrait être utilisé collectivement. Mais cela n'implique pas pour autant nécessairement la création de groupements : on peut également envisager l'ouverture de centres où les productrices individuelles pourraient utiliser du matériel, contre paiement. Cela ne s'est pas encore produit au Bénin mais, au Nigeria, des femmes utilisent couramment des malaxeurs que des investisseurs privés leur proposent en prestation de services [6].

Le problème est que certaines femmes pourraient ainsi augmenter leur capacité de production, ce qui entraînerait un processus de concentration de l'activité, mais cela semble inévitable.

### **\* *Renforcer les réseaux commerciaux et l'image de qualité du produit***

Les zones spécifiquement dédiées à la production d'huile de palme de qualité ont à faire face à un autre type de problèmes : le mélange de leur production avec d'autres huiles de qualité inférieure, avant la vente, par les commerçants. De cette pratique résulte une dépréciation du produit pour les consommateurs qui distinguent de moins en moins les qualités. Ils sont ainsi moins enclins à payer plus cher pour de l'huile de qualité supérieure. Si la plupart des consommateurs continuent à acheter les deux qualités d'huile (qui sont utilisées de façon très différente), la consommation d'huile de palme de qualité reste assez peu fréquente <sup>17</sup> [5].

L'amélioration des réseaux commerciaux et la mise en place de labellisations semblent donc souhaitables. Ceci implique la création de coopératives où la production des artisanes pourra être regroupée, ce qui se fait déjà à l'échelle de certains villages, comme on l'a vu.

La nécessité d'avoir une production homogène demande la mise en place d'un dispositif assez lourd. Mais un tel projet, allié à des campagnes de promotion de l'image du produit, permettrait cependant une augmentation du volume de vente pour toutes les productrices.

### **\* *Renforcer les dispositifs institutionnels***

Ces différentes actions ne demandent pas nécessairement le regroupement des artisanes au sein d'unités de travail collectif. Celles-ci pourraient continuer à fonctionner individuellement, mais la mise en place de ces différents projets serait grandement facilitée s'il existait des organisations socio-professionnelles (OSP) représentatives (du type « Association de productrices »).

Les organisations collectives existant actuellement entre les artisanes se mettent en place à un niveau strictement local, entre des femmes très proches (de la même famille, du même clan, du même village ou quartier), et ne sauraient constituer une base pour une OSP à plus grande échelle.

Nous avons vu qu'il existait au niveau régional une certaine proximité entre les artisanes (qui permet la diffusion des innovations), mais il nous faut également souligner que, lorsque l'on s'éloigne du niveau strictement local, les stratégies de coopération des artisanes vont en s'amenuisant, du fait que :

- l'approvisionnement limité en matière première les place en situation de concurrence ;
- ayant quasiment toutes plusieurs activités, elles n'ont pas toutes la même implication dans la filière.

Ces facteurs ne sont pas pour autant rédhibitoires. Si quelques-unes des actions de développement de la filière précédemment évoquées sont menées, cela pourra renforcer la cohésion entre les artisanes et, éventuellement, susciter ce type d'organisations.

Notes :



<sup>1</sup> Le déficit hydrique annuel moyen était de 520 mm entre 1922 et 1971, de 610 mm entre 1972 et 1981, et de 634 mm entre 1982 et 1991 (enregistrements effectués à la station de recherches sur le palmier à huile de Pobé).

<sup>2</sup> Les coopératives qui approvisionnent les usines enregistrent au début des années 90 un rendement moyen annuel allant de 1,4 à 3,7 t/ha. Ces chiffres sont à rapprocher d'un potentiel annuel estimé entre 5 et 8 t/ha [1].

<sup>3</sup> La constitution des blocs de plantation entre 1960 et 1974 avait entraîné l'expropriation de 17 000 paysans. Déclarés membres des coopératives, ils devaient percevoir un loyer annuel en compensation, mais ils l'estiment trop faible et se plaignent d'incessants retards dans le paiement. Le mouvement de contestation a pris de l'importance depuis le retour à la démocratie (1990). Réunis en association, les expropriétaires adoptent des méthodes de plus en plus musclées pour faire valoir leurs droits : en 1993, ils ont détruit 2 000 ha de palmeraies.

<sup>4</sup> Une partie de la production industrielle étant exportée, la part de celle-ci sur le marché local n'est que de 7 %.

<sup>5</sup> Entre 1950 et 2000, la réduction de la production totale n'était que de 18 % (de 58 000 à 47 300 t).

<sup>6</sup> Cette « zone palmier » n'occupe ainsi que 20 % du territoire national, mais 67 % de la population y vit.

<sup>7</sup> Enquêtes réalisées entre octobre 1998 et octobre 1999, sur un échantillon de 801 femmes de 31 villages des sous-préfectures de Pobè et d'Adja-Ouéré (département de l'Ouémé), et de 260 femmes de 18 villages de la sous-préfecture de Savalou (département du Zou).

<sup>8</sup> Nous verrons plus tard qu'une nouvelle catégorie apparaît avec les planteurs privés de palmiers sélectionnés.

<sup>9</sup> Au Bénin, seuls les producteurs de coton bénéficient d'un encadrement technique.

<sup>10</sup> Le procédé « qualifiant » demande de traiter les fruits les plus jeunes possibles (3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> jour après la récolte), puis d'effectuer les opérations suivantes : cuisson, malaxage (par pilage ou foulage aux pieds), séparation des fibres et des noix et pressage des fibres à la main (l'huile obtenue est mise de côté), lavage des fibres, écrémage et cuisson des huiles obtenues par pressage et par lavage. Pour le procédé productif, les fruits sont traités plus mûrs (au 5<sup>e</sup> ou 6<sup>e</sup> jour après la récolte) et les opérations suivantes sont effectuées : malaxage (par foulage aux pieds), lavage, écrémage et cuisson de l'huile.

<sup>11</sup> Le problème est que, dans tous les villages qui ont recours à ce genre de système, quelques femmes préfèrent faire « cavalier seul », ce qui en réduit les effets.

<sup>12</sup> De plus en plus d'ONG font des prêts pour l'achat (ou la production) d'huile en période de pointe, afin que les bénéficiaires puissent stocker jusqu'à la période creuse. Mais ces prêts ne sont destinés qu'aux groupements de femmes.

<sup>13</sup> Nos enquêtes ont montré que 66 % des planteurs disposent de moins de 10 ha [7].

<sup>14</sup> Les fruits des palmiers sélectionnés ont une noix centrale beaucoup plus petite par rapport à la taille du fruit, ce qui leur confère une teneur en huile supérieure. Le problème pour les artisanes est alors de réussir lors du lavage à décoller l'ensemble des fibres de cette noix. Elles y parviennent en pratiquant un double cycle de foulage aux pieds/lavage.

<sup>15</sup> Si leur rôle est limité sur le plan de la production, ces groupements jouent néanmoins incontestablement un rôle en termes de diffusion des savoir-faire : même si les journées de travail collectif sont rares, elles permettent aux femmes d'échanger leurs techniques et de réfléchir collectivement à l'amélioration des procédés.

<sup>16</sup> Au mois d'août 2001, un atelier de discussion avec des artisanes, des planteurs, des ONG et les organismes publics impliqués dans le développement rural sera organisé à Pobè (département de l'Ouémé) par le Cirad-Tera et la SRPH.<sup>17</sup> Si 60 % des ménages interrogés achètent de l'huile de palme standard au moins une fois par semaine, seuls 21 % achètent de l'huile de qualité supérieure à la même fréquence.

## CONCLUSION

Cet article a montré que la filière huile de palme au Bénin, bien qu'ayant perdu sa capacité d'exportation, reste importante localement. La forte croissance de la population béninoise fait que cette perte ne correspond pas à une réduction si drastique de la production. De nombreux acteurs restent impliqués dans

la filière et en tirent une partie de leurs revenus.

Le développement de la production demande de poursuivre les efforts entamés au niveau de la plantation, qui ont montré des résultats tout à fait positifs jusqu'à présent, mais il passe également par d'autres types d'actions. Des voies de développement plus harmonieuses pourraient être trouvées en prenant en compte l'ensemble des acteurs présents dans la filière, notamment dans son segment transformation. La production d'huile de palme étant en grande partie consommée sur place, la question de la qualité de l'huile prend toute son importance. En valorisant ses savoir-faire locaux de transformation, qui confèrent une forte valeur ajoutée au produit final, le Bénin pourrait même à terme retrouver des parts de marché à l'exportation.

## REFERENCES

1. JANNOT C (1996). *Panorama de la filière palmier à huile au Bénin*. Montpellier, France, Cirad, CP-510, 54 p. + annexes (document interne).
2. DJÉGUI N, DANIEL C (1996). Le développement du palmier à huile au Bénin : une approche spécifique. *OCL*, 3 : 125-9.
3. DEVAUTOUR H (1990). *Étude des systèmes techniques : application à l'artisanat alimentaire au Sud-Bénin*. Thèse de doctorat en agro-économie, Ensam, Montpellier, France, 316 p. + annexes.
4. FOURNIER S, ADJE I, OKOUNLOLA-BIAOU A, (2000). Filière huile de palme au Bénin : une dynamique essentiellement artisanale. *OCL*, 7 : 175-81.
5. MITCHIKPE E, FOURNIER S (2000). *Enquêtes auprès des consommateurs sur les processus de qualification de l'huile de palme et du gari au Bénin*. Cotonou, Bénin, Cerna/Cirad-Tera, ATP SYAL, 19 p. + annexes (document interne).
6. AY P (2000). *Another oil boom. Local women's knowledge and small scale mechanisation for increased palm oil supplies in Western Nigeria*. Berlin : Freie Universität, projet ALISA, 40 p. + annexes (document interne).
7. FOURNIER S, AY P, JANNOT C, OKOUNLOLA-BIAOU A, PÉDÉ E (2001). *La transformation artisanale de l'huile de palme au Bénin et au Nigeria : dynamiques des systèmes artisanaux*. Montpellier : Éditions du Cirad, coll. Alisa ; 94 p. + annexes.
8. ROUZIÈRE A (1995). *Étude des mini et micro-huileries de palme en Afrique de l'Ouest et du Centre*. Montpellier : Cirad, CP-793 ; 109 p. + annexes (document interne).
9. AHOYO ADJOVI N, DAKIN E, OKOUNLOLA-BIAOU A, VIGAN R (1997). *Évaluation socio-économique des techniques de transformation du produit principal du palmier à huile et des possibilités de transfert des technologies élaéïcoles améliorées en milieu paysan*. Pobé, Bénin, SRPH/INRAB ; 35 p. (document interne).
10. JUHE-BEAULATON D (1998). La palmeraie du Sud-Bénin avant la colonisation : essai d'analyse historique. In : CHASTANET M, éd. *Plantes et paysages d'Afrique, une histoire à explorer*. Paris : Karthala : 327-52.
11. OKOUNLOLA-BIAOU A (1997). *Évaluation technique de performances des petites unités d'extraction d'huile de palme*. Pobé, Bénin, SRPH/INRAB ; 18 p. (document interne).

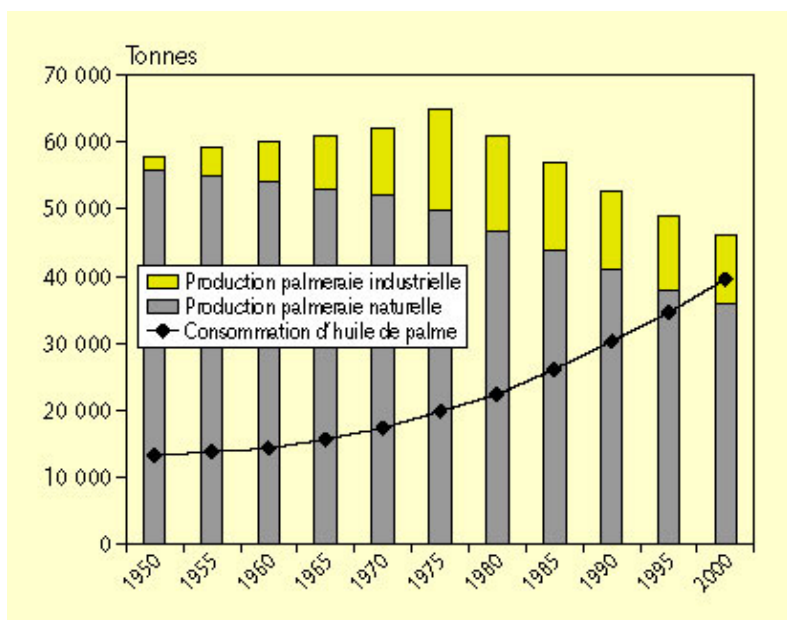


Figure 1. *Évolution des productions artisanales et industrielles et de la consommation d'huile de palme de 1950 à 2000 (en tonnes). Pour la consommation, nous avons fait l'hypothèse d'une consommation par habitant stable (6,5 kg/an/habitant, ce qui correspond aux résultats de l'enquête budget/consommation de 1992) et considéré les données sur la population de la FAO. Source : FAO, Fournier et al. [7].*

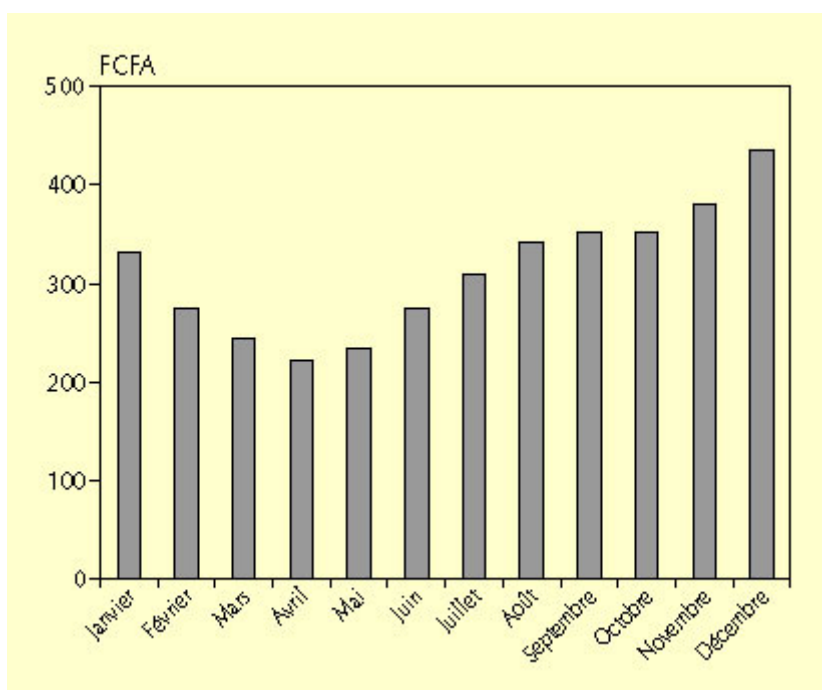


Figure 2. *Évolution mensuelle du prix du litre d'huile de palme sur un marché béninois (moyenne des prix de 1992 à 1999). Source : Carder.*

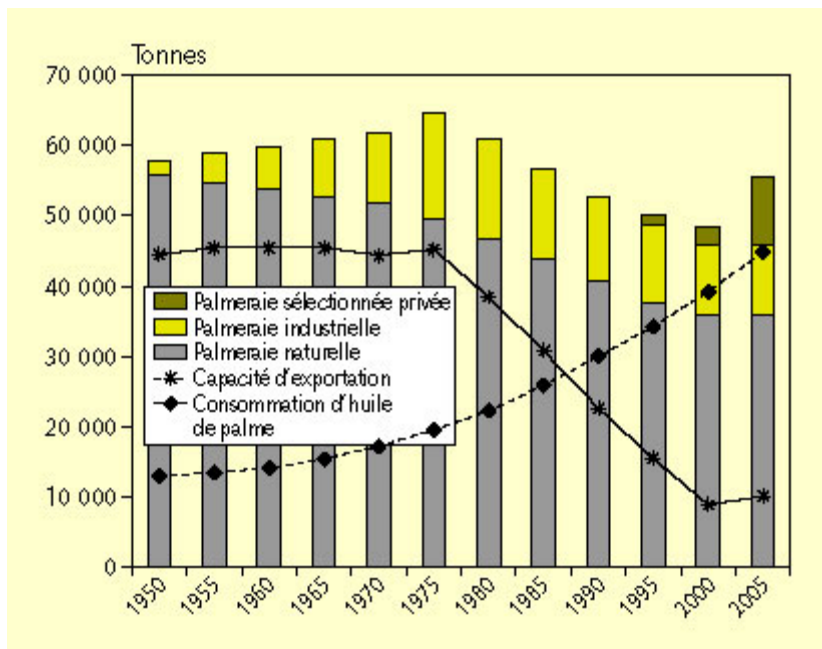


Figure 3. *Évolution de la production et de la consommation d'huile de palme au Bénin de 1950 à 2005 (en tonnes).*



Photo. *Transformation artisanale de l'huile de palme : malaxage des fruits par foulage au pied (crédit photo : J. Muchnick).*



Photo. Pressage des fruits (crédit photo : J. Muchnick).

Tableau 1. Performances techniques et économiques des différents procédés artisanaux (sur fruits des palmiers naturels).

	Procédé qualifiant	Procédé productif
Rendement d'extraction (%) <sup>1</sup>	64	76
Productivité horaire (l/h) <sup>2</sup>	0,9	3,3
Prix de revient (FCFA) <sup>3</sup>	465	295

<sup>1</sup> Le rendement d'extraction désigne le pourcentage d'huile initialement contenue dans les fruits au départ qui a pu être extrait par le procédé. Il diffère donc du taux d'extraction, qui ramène la masse d'huile finie à la masse de fruit, sans prendre en compte la teneur en huile de ceux-ci [8].

<sup>2</sup> Dans le cas d'un traitement par deux femmes.

<sup>3</sup> 100 FCFA = 1 FF. Ce prix de revient est celui de période de pointe (il augmente en période creuse, du fait de la hausse du coût de la matière première). Il prend en compte la différence de rendement d'extraction et de productivité horaire (le coût de la main-d'œuvre est inversement proportionnel à cette dernière).

Source : Fournier et al. [7].

Tableau 2. Performances techniques et économiques comparées des procédés artisanaux (manuels) et semi-mécanisés (sur fruits des palmiers sélectionnés).

	Procédé artisanal (productif)	Procédé semi-mécanisé
Huile extraite (%) <sup>1</sup>	< 73	52
Productivité horaire (l/h) <sup>2</sup>	24	67
Prix de revient (FCFA) <sup>3</sup>	195	190

<sup>1</sup> Pour des raisons techniques, la comparaison d'un procédé par voie humide (le procédé artisanal) et d'un procédé par voie sèche (le procédé semi-mécanisé) ne peut se faire sur la base du rendement d'extraction. Il nous faut considérer les pourcentages d'huile extraite [7].

<sup>2</sup> Dans le cas d'un atelier employant 6 personnes.

<sup>3</sup> Dans le cas d'un tonnage annuel traité de 70 t de régimes. Ce cas de figure a été adopté pour permettre la comparaison entre les procédés artisanaux et semi-mécanisés. Il correspond à la capacité maximale d'un atelier artisanal employant 6 personnes (compte tenu des contraintes d'approvisionnement). Ce tonnage annuel faible entraîne des charges d'amortissement importantes pour les procédés semi-mécanisés. Avec 200 t/a, le prix de revient avec ces procédés passe à 175 FCFA.

Source : Fournier et al. [7].